



Bureau du CREFOP de Normandie

29 janvier 2024, Préfecture – Rouen
Relevé des décisions et synthèse des principaux échanges

Présent-e-s :

Sylvain BORDE **SGAR**, *Philippe LERAÎTRE et Corinne GOILLOT excusés*

Michèle LAILLER-BEAULIEU **DREETS**

Didier MAGNIER **Rectorat**, *Geneviève SAINT-HUILE excusée*

Également excusé : Alain PINDARD (DRAAF).

Hafidha OUADAH **Conseil régional**

Accompagnée de Clarisse DAUTREY pour la DFTLV, Michaël THIENPONT, Sarah HARDY et Brice LOUVEAU pour la DPCT.

Etaient excusés : David MARGUERITTE, Marc MILLET, Bertrand DENIAUD, Rodolphe THOMAS et Julie BARENTON-GUILAS.

Olivier VARTERESSIAN **MEDEF**

Avec **Matthieu JACOTOT et Séverine TOUCHARD**

Mikael DE CAMBOURG **U2P**, *Roseline LEMARCHAND excusée*

Pascal DUFOUR **U2P**

Également excusés : Guy LOUDIERE et Philippe SCELIN (CPME).

Jean-Luc MICHEL **CFDT**

Grégory MATIAS **CFE-CGC**

Alexandre LEBARBEY **CGT**, *Laurent BLANCHET et Patricia DOCAIGNE excusés*

Également excusés : Nejib KAROUI (CFTC), Eric ANQUETIL et Dominique JAQUOT (FO).

Présents également, Denis LÉBOUCHER (Agence régionale de l'orientation et des métiers), Luc CHEVALIER, pour le secrétariat permanent, et Guillaume FOLLEA (Carif-Oref).

En l'absence de MM. ALBERTINI et MORIN, MM. LERAITRE et MARGUERITTE excusés, mesdames LAILLER-BEAULIEU et OUADAH co-président le Bureau.

Une minute de silence est respectée en début de séance à la mémoire de Jean-Paul CHOULANT.

1- Approbation du [compte-rendu](#) du Bureau du 18 septembre 2023

Adopté à l'unanimité.

2- Projet normand CEP

Présentation faite de la nouvelle offre de services par Catalys Conseil : mesdames Emmanuelle SOHIER (directrice de projet CEP Bretagne, Pays de la Loire, Normandie) et Sylvie GILBERT (responsable régionale Promotion et Partenariat).

Cf. [support de présentation](#).

La ligne directrice pour le nouveau marché s'inscrit dans la continuité, le renforcement et le renouvellement.

Les perspectives et les enjeux 2024 sont de développer le recours au CEP et la qualité et l'utilité du service, ainsi que de poursuivre l'inscription du service dans l'écosystème régional.

Le maillage territorial normand est renforcé de 15 sites, soit désormais un total de 40 grâce à un plus grand nombre de partenaires (6). L'objectif principal est d'augmenter de 20% chaque année le recours au CEP, quel que soit le niveau. Il s'agit d'apporter une réponse dans les 15 jours, sur une moyenne globale annuelle, et de maintenir un taux de satisfaction élevé, supérieur à 92%.

Pour renforcer le lien avec l'environnement entreprise, il est prévu des informations ciblées en direction des managers et des DRH, des CSE. Le but à viser est que les salariés soient mieux sensibilisés, dans leur intérêt et celui de l'entreprise. Un plan de 36 actions pour un meilleur recours au CEP auprès des DRH, des managers, des OP et des OS, est mis en œuvre qui inclut des informations sur l'utilité d'accompagner les salariés, sur la prévention de l'usure professionnelle, etc. Les entreprises sont relancées après quelques mois pour savoir ce qui a pu être conduit.

Un plan d'avancement est en cours de préparation pour rencontrer les organisations professionnelles.

Il est rappelé que le terme d'aiguillage, via la plateforme, consiste à vérifier l'éligibilité de la personne. Le niveau 1 recouvre l'entretien conseil qui précise ce qu'est le CEP ; un état des lieux de la situation de la personne est effectué, ainsi que l'identification des leviers possibles. Le niveau 2 est l'accompagnement et la mise en œuvre du projet.

3 - Poc Agri – datavisualisation et présentation du fonctionnement de la Cellule Technique Prospective

Présentation par Guillaume Folléa, chef de projet opérationnel de l'observatoire prospectif régional, accompagné de Simon Bretin – et Sophie Rolland – (Flutillant / Goodalgo).

Cf. [support de présentation](#).

Rappel est fait du contexte politique et institutionnel (PRIC dans ses actions 1.1 et 1.2 et CPRDFOP dans son engagement thématique 4) suivi de la présentation de l'architecture générale du projet : un système d'information statistique généralisé data emploi formation mutualisé, un cadre de travail avec le Carif-Oref comme pilote opérationnel du projet dans une animation par une cellule technique prospective (CTP) sous l'autorité du Bureau du Crefop.

L'esprit de cette architecture est de piloter les politiques régionales emploi formation et d'ajuster au mieux les achats et financements de formation qui représentent des enjeux fondamentaux pour les territoires, c'est également contribuer à une meilleure orientation des publics. C'est aussi construire une vision prospective et anticipatrice des besoins en compétences.

Il est indiqué que la démarche prospective qui s'engage doit s'appuyer sur quatre principes : appropriation, objectivité, opérationnalité, précaution.

Le POC Agri tel qu'élaboré est une démarche inédite et innovante avec un outillage à trois dimensions : besoins en compétences (offres d'emploi) ; compétences disponibles (demandeurs d'emploi) ; compétences dispensées (offre de formation toutes voies). Elle intègre l'intelligence artificielle avec des solutions algorithmiques.

Les résultats de datavisualisation présentés en séance montrent une première expérience réussie fruit d'une dynamique partenariale ; l'outil fonctionne et la montée en expertise des acteurs techniques du projet est réelle. L'analyse des forces / faiblesses et des opportunités / menaces doit y contribuer.

La mise à jour régulière des données est une des conditions de réussite de la pérennité du projet dans le but d'être au plus près des réalités du terrain. Il est rappelé aussi que les données ne disent pas tout, l'analyse avec les acteurs est indispensable.

Les membres du Bureau pointent la force de l'outil qui, numérique, doit faire gagner du temps. La lecture à plusieurs dimensions et la cartographie favorisent une bonne lisibilité et doit aider à calibrer l'offre de formation. Par ses résultats éclairants, l'outil permet de se poser d'autres questions qu'habituelles ou de se les poser différemment, d'engager le dialogue. Il aide à objectiver les retours de terrain avec des éléments statistiques factuels. En 2024, il sera important de poursuivre l'analyse et le dialogue avec les acteurs du monde agricole qui ont désormais adhérer à l'intérêt de l'outil dans le but de mieux le stabiliser.

Il est rappelé que plus il y a de données, plus l'outil est puissant, d'où l'importance aussi d'aborder un autre secteur avec plus d'effectifs. Le choix par la CTP au sein du Bureau doit intervenir à la suite de propositions des techniciens de la cellule. La question est posée de la bonne articulation entre la CTP et le Bureau, sans oublier l'ensemble des acteurs concernés, afin de réussir à tirer collectivement tous les enseignements et viser à une montée en compétence collective. Pour cela, l'outil doit être accompagné et il faut qu'une stratégie d'accompagnement et des usages soit clairement définie.

4 – Feuille de route 2024

Le groupe quadripartite qui a travaillé sur la charte de fonctionnement du Crefop et son règlement intérieur s'est réuni le 10 janvier pour préparer la feuille de route 2024.

Cf. [support de présentation](#).

Le groupe a défini le périmètre de chacune des trois commissions ainsi que les priorités à donner pour chacune sur 2024.

Les commissions sont mandatées pour se réunir au moins une fois avant le prochain Bureau du 18 mars prochain. Le but est qu'elles définissent leur programme de travail et leur calendrier de réunions sur l'année.

Le secrétariat Carif-Oref revient rapidement vers les co-présidents afin de lancer les commissions au plus vite.

Chacune des commissions est composée d'un socle commun regroupant des représentants du quadripartisme auxquels pourront s'adjoindre des personnes qualifiées à inviter dans le cadre des priorités 2024.

5 – Expérimentation de la découverte des métiers au collège dès la classe de 5ème

Denis Leboucher excuse monsieur Sylvain Adam (DRAIO par intérim) du Rectorat.

Cf. [support de présentation](#).

La Normandie fait partie des quatre régions pour l'expérimentation nationale.

Il est rappelé l'existence d'une convention Etat – Région en Normandie avec des objectifs stratégiques communs en matière d'information et d'orientation pour les publics scolaires, étudiants et apprentis. Convention renouvelée pour la période 2023-2026.

Cinq actions sont mises en place pour la découverte des collèges dans la région :

1. Création d'un répertoire normand des actions et des outils des partenaires métiers,
2. Déploiement via la présentation du dispositif auprès de l'ensemble des chefs d'établissements et des référents métiers des collèges,
3. Création de nouvelles actions / outils destinés spécifiquement aux classes de 5è,
4. Acculturation réciproque des professionnels métiers et des professionnels de l'orientation,
5. Suivi du déploiement.

6 – Informations

- Séminaire CPRDFOP les 17 et 18 juin 2024 à Caen,
- Séminaire PRIC le 9 avril 2024,
- Présentation de PMQ 2030 le 19 février 2024, à Caen (Auditorium Région).

Prochain Bureau du Crefop le 18 mars 2024 à 10h (Caen, Bâtiment Vaubenard Salle 101).